
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
22 janvier 2020 À 16 H 30

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le conseiller Raymond Lazure, siège #1

Monsieur Marc Myre, siège #2

Monsieur le conseiller, Michel Dupuis, siège #3

Monsieur le conseiller Yves Lalonde, siège #5

Monsieur le conseiller Justin Nieuwenhof, siège #6

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Linda Gagnon.

Est également présent, monsieur Christian Genest, secrétaire-trésorier.

Le siège #6 est toujours vacant.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PÉRIODE DE QUESTION - ASSISTANCE

4. CONTRAT RECYCLAGE

5. PÉRIODE DE QUESTION - ASSISTANCE

6. LEVÉE DE LA SESSION

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Linda Gagnon constate le quorum et ouvre la séance à 16 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-0X1-02

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté en apportant les changements tel que discuté lors de la séance.

Adoptée

3. EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT le congé de maladie du directeur général de la municipalité du Canton de Dundee;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, à compter du lundi 20 janvier 2020, de nommer un directeur général par intérim jusqu'au comblement définitif du poste;

2020-0X1-03

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents. La mairesse ne vote pas :

QUE la Municipalité du Canton de Dundee procède à l'embauche de Me Christian Genest à titre de directeur général par intérim, selon les modalités qui liaient la municipalité avec son directeur général précédent, le tout sujet à renégociation entre les parties, et de lui accorder en conséquence les pouvoirs inhérents à la bonne marche du Canton.

4. RESTRUCTURATION DU POSTE DE DIRECTEUR-GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Dundee et le Directeur général, secrétaire-trésorier, monsieur Marc Pilon (ci-après nommé le « Directeur général »), sont liés par un contrat de travail daté du 4 avril 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général a, à plus d'une occasion, délibérément refusé d'appliquer les décisions adoptées par les membres du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général a, à plus d'une occasion, fait preuve d'insubordination envers les membres du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général a, à plus d'une occasion, tenu des propos désobligeants et/ou dénigrants à l'endroit d'employés de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT les manquements et les lacunes démontrés par le Directeur général dans sa connaissance des lois municipales applicables ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal, et notamment la mairesse, ont informé, à plus d'une occasion, le Directeur général de la nécessité d'apporter des correctifs afin de corriger les lacunes mentionnées ci-haut ;

CONSIDÉRANT le refus du Directeur général d'apporter les correctifs demandés par les membres du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT par ailleurs qu'il a été porté récemment à la connaissance des membres du conseil municipal que le Directeur général avait manqué à son devoir de loyauté envers la Municipalité ;

CONSIDÉRANT que les reproches formulés, à l'égard du Directeur général, constituent des cas de fautes graves dans l'exercice de ses fonctions ;

CONSIDÉRANT QUE le lien de confiance est irrémédiablement rompu ;

2020-0X1-01 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents. La mairesse ne vote pas

QUE

1. *Le conseil municipal procède au congédiement immédiat du Directeur général pour les motifs énoncés dans les « considérants » de la présente résolution ;*
2. *La présente résolution soit signifiée au Directeur général conformément aux exigences de l'article 267.02 du Code municipal.*

Adoptée

5. PÉRIODE DE QUESTION - ASSISTANCE

Néant.

6. LEVÉE DE LA SESSION

2020-01X-06 *Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.*

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et de la mairesse.

DE DÉCLARER la séance levée à 16h45h.

Linda Gagnon,
Maire

Christian Genest
Secrétaire-trésorier